

CACES® (Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité)

R482 Engins de Chantier

Catégories A,B1,C1,C2,D,E,F,G (au choix)



Durée et modalités

- De 2 à 5 jours (selon catégories et niveau)



Public & Prérequis

Cette formation s'adresse aux personnes devant maîtriser les connaissances théoriques et pratiques afin d'utiliser un engin de chantier

- Avoir 18 ans minimum
- Aptitude médicale obligatoire reconnue par la médecine du travail



Objectifs

- Acquérir les connaissances générales et techniques relatives à la sécurité et la conduite
- Être capable de conduire en sécurité un engin de chantier
- Obtenir le CACES® R482 Engins de chantier



Contenu

• Contenu théorique

- Connaissances générales (rôles et responsabilités des différents acteurs, dispositif CACES®...)
- Technologie des engins de chantier (terminologie, caractéristiques générales, fonctionnement...)
- Les principaux types d'engins et leurs catégories
- Règles de circulation applicables (identifications et significations, circulation sur un chantier, circulation sur la voie publique)
- risques liés à l'utilisation des engins de chantier (risques mécaniques, risques de sources extérieures, risques liés à la conduite, risques spécifiques lors des opérations...)

• Contenu pratique

- Prise de poste et vérification (documents, contrôle de l'engin, des dispositifs de sécurité, niveaux...)
- Conduite et manœuvres (circulation, opérations de bases selon les catégories, stationnement)
- Fin de poste, opérations d'entretien quotidien, maintenance (Stationnement en sécurité, positionnement des équipements, opérations d'entretien, rendre compte des anomalies et dysfonctionnements)



Évaluation & Acquis

- Tests théoriques et pratiques selon la recommandation R482
- Le CACES® R482 Engins de chantier est valable 10 ans à partir de la date d'obtention
- Une attestation de formation est délivrée à chaque candidat à l'issue de la formation